



United for climate JUSTICE

Les répercussions du #ChangementClimatique touchent le plus durement ceux qui ont le moins contribué au problème.

Le @Europarl_FR doit agir - @MCcharveriat de l'@IEEP_EU



| Avant le sommet des Nations Unies sur l'action pour le climat - le 23 septembre à New York - la FEPS avec le soutien de la Fondation Jean-Jaurès, du bureau de la Fondation Friedrich Ebert à New York, de la Fondation Max van der Stoep, de la Fondation Pablo Iglesias et de l'Environnement et Le Centre de ressources pour le développement (EDRC) a mis en place un comité de pilotage afin de réfléchir et de tester des idées pour la justice climatique.

Afin de répondre aux attentes des citoyens, le nouveau Parlement européen devra se pencher sur la question de la justice, qui est au cœur de tous les défis environnementaux, et tout particulièrement le changement climatique. Pour l'exprimer simplement, les répercussions du changement climatique frappent le plus durement ceux qui ont le moins contribué au problème – qu'il s'agisse d'individus, de populations ou de pays entiers.

En Europe, la part du quintile supérieur des ménages dans les revenus totaux (45 %) concorde assez bien avec sa part dans l'empreinte carbone (37 %). Cette situation se vérifie également pour le quintile inférieur, avec 6 % des revenus totaux et 8 % de l'empreinte carbone. Par conséquent, même si les citoyens européens plus fortunés ont un impact proportionnellement moins important sur les émissions par unité de consommation, globalement, leur empreinte sur la planète est bien plus grande que celle de la population moyenne.

La différence est d'autant plus marquée à l'échelle mondiale. En 2015 déjà, Oxfam révélait que les 10 % les plus riches de la planète étaient responsables de plus de 50 % des émissions de carbone, tandis que la moitié la plus pauvre (soit 3,5 milliards de personnes) n'en produisait que 10 %.

En Europe – comme dans la plupart des autres régions du monde –, les risques environnementaux et les effets du changement climatique ne frappent cependant pas tout le monde de manière égale. L'Agence européenne pour l'environnement souligne ainsi que, dans les zones urbaines en particulier, les familles à faibles revenus vivent souvent dans un environnement moins sain et sont plus vulnérables à de nombreux égards, par rapport aux ménages à revenus élevés.

Qu'il s'agisse de problèmes respiratoires ou d'un mauvais développement du langage, ces facteurs ont déjà des répercussions négatives sur les enfants, la santé et l'espérance de vie. Outre la pauvreté, d'autres types d'inégalité

– fondées sur le genre, l'origine ethnique et l'âge – sont susceptibles d'interférer avec le changement climatique.

Par exemple, en Europe, le secteur public et le secteur privé ne comptent pas assez de femmes dirigeantes dans les domaines axés sur le changement climatique. En effet, moins d'un poste de haut niveau sur cinq est occupé par une femme dans les ministères concernés.

Sans une action décisive, les jeunes et les prochaines générations d'Européens risquent d'hériter d'une dette écologique écrasante. Les peuples autochtones d'Europe, comme les Samis, ou les habitants de régions ultrapériphériques pourraient non seulement perdre leur source de revenus, mais aussi leur mode de vie et leur culture. Sans politiques d'adaptation spécifiques en faveur des personnes pauvres, la fréquence accrue des catastrophes naturelles liées au climat ne fera qu'empirer la situation.

Les citoyens les plus pauvres sont moins bien assurés que leurs homologues plus riches. Ils sont en outre moins aptes à faire face à de grands bouleversements, tels que la perte de leur maison. Dans les segments les plus pauvres de la population, les ménages gérés par une femme et les personnes âgées risquent d'être encore plus fragilisés.

CONTRE LA TRIPLE INJUSTICE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA NOUVELLE MISSION DU PARLEMENT EUROPÉEN

par Celine Charveriat

Les récentes élections au Parlement européen ont marqué un tournant dans l'histoire de l'UE: pour la première fois, les inquiétudes grandissantes quant au changement climatique et à la dégradation de l'environnement ont lourdement pesé dans les choix électoraux. Il convient de plus de noter le lien entre changement climatique et inégalités sociales. Nous sommes confrontés à de multiples injustices, découlant de contributions différentes aux émissions de gaz à effet de serre, d'une vulnérabilité inégale face au changement climatique, des conséquences des politiques de lutte contre le changement climatique et de la répartition irrégulière des capacités d'adaptation et de réaction.

Bien que les avantages de la transition vers un développement durable soient clairs pour la société dans son ensemble, ce changement demandera d'importants investissements publics et privés, de la part des ménages, des entreprises et des pays.

Cette transition entraînera également d'importantes perturbations économiques et sociales, qui auront des conséquences sur les prix et la disponibilité de produits et services essentiels (alimentation, énergie, mobilité, mode de vie), sur les possibilités de revenus (emplois, salaires et moyens de subsistance), ainsi que sur les prix du logement, pour ne citer que quelques exemples. Étant donné que ces répercussions seront tantôt transitoires tantôt permanentes, leurs coûts et bénéfices risquent d'être répartis injustement, ce qui renforcera encore davantage les inégalités.

L'injustice climatique ne s'arrête pas aux frontières de l'Europe. Les populations les plus pauvres du monde souffrent déjà énormément des effets du changement climatique et leur situation continue de se détériorer. Dans le même temps, les pays les plus largement

responsables des émissions mondiales et les plus à même d'assurer la décarbonisation – compte tenu du niveau de leurs revenus et de leur accès à la technologie – n'assument pas leur juste part de l'effort collectif nécessaire.

En réalité, alors que la majorité des pays pauvres se sont engagés à contribuer équitablement à l'atténuation du changement climatique, de nombreux pays riches n'en ont pas fait autant. Selon les recherches effectuées dans le cadre du Climate Equity Reference Project, l'engagement actuel de l'UE représente à peine un cinquième de sa juste part d'efforts, alors que la Chine, par exemple, est un meilleur élève en la matière.

Dans ce contexte, il incombe à l'Europe d'assumer cette responsabilité unique et d'assurer la justice climatique. Elle doit tout d'abord prouver que la décarbonisation est possible, tout en conservant ou augmentant le bien-être de l'ensemble de ses citoyens – y compris les plus pauvres et les plus vulnérables. Il en va de même pour le renforcement de la justice sociale. L'Europe doit absolument aider d'autres régions du monde, en

particulier dans son voisinage et en Afrique.

D'après les derniers chiffres de l'ONU, il ne nous reste que 11 ans avant que les dégâts causés par le changement climatique soient irréparables. Le nouveau Parlement européen doit donc joindre l'acte à la parole sans tarder.



> AUTEUR

Celine Charveriat est directrice exécutive de l'Institut pour une politique européenne de l'environnement (IPEE). Elle est également présidente du conseil d'administration du Réseau Action Climat Europe.